

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 06230
Numéro SIREN : 881 945 786
Nom ou dénomination : AB NANTEUIL

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2020 sous le numéro de dépôt 113652

AB NANTEUIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 rue de Tocqueville – 75017 Paris
881 945 786 RCS Paris

(la « Société »)

Décision du Président du 8 octobre 2020

L'an deux mille vingt,

Le huit octobre,

La société **B&C DEVELOPPEMENT FRANCHISE**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100.001 Euros, ayant son siège 59 rue de Tocqueville 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 522 965 268, représentée par son Président, Monsieur Charles DOREMUS,

En sa qualité de Présidente de la Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant:

- Nomination d'un Directeur général,
- Rémunération du Directeur général,
- Pouvoirs du Directeur général.

Première décision

Le Président nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Eric Legendre,

Né le 15 décembre 1964 à Nantes (44)

De nationalité française,

Demeurant au 107 rue René COTY - 91 330 YERRES

Monsieur Eric LEGENDRE déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

Monsieur Eric LEGENDRE est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales. Il exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

AB NANTEUIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 rue de Tocqueville – 75017 Paris
881 945 786 RCS Paris

(la « Société »)

Deuxième décision

Le Président décide que Monsieur Eric LEGENDRE ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de Directeur général. Néanmoins, il a droit au remboursement de ses frais de déplacements ou de représentation engagés dans l'intérêt de la Société, sur présentation de toutes pièces justificatives.

Troisième décision

Monsieur Eric LEGENDRE disposera des mêmes pouvoirs que le Président.

Cependant, dans l'ordre interne, sans que cela ne soit opposable aux tiers, les pouvoirs de Monsieur Eric LEGENDRE sont limités à la gestion quotidienne du fonds de commerce de restauration à enseigne Au Bureau situé à Nanteuil-lès-Meaux (77100), angle de l'avenue de la Foulée et de la rue Prévert.

Il n'aura pas le droit, sans l'autorisation expresse du Président, de :

- représenter la Société à l'égard des tiers,
- souscrire des emprunts ou lignes de crédit au nom et pour le compte de la Société,
- conclure tout contrat dont le montant total dépasserait 1 000 euros,
- formaliser juridiquement tout recrutement, enclencher un processus de sanction disciplinaire ou de licenciement, ou modifier la rémunération des salariés,
- les cessions ou acquisition d'immeubles par nature ou actifs,
- la constitution de sûretés, cautions, avals et garanties de toute nature,
- la souscription à des participations,
- la participation de la Société à la fusion, scission, apport partiel d'actifs,
- la dissolution de la Société,
- la vente du fonds de commerce.

QUATRIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

AB NANTEUIL

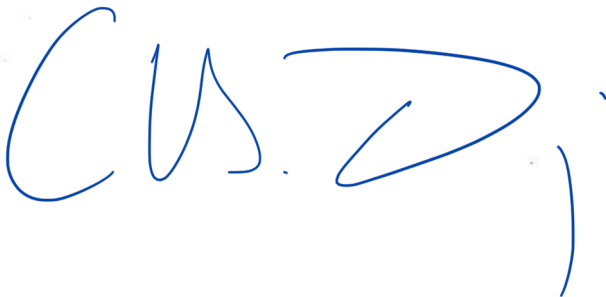
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 59 rue de Tocqueville – 75017 Paris
881 945 786 RCS Paris

(la « Société »)

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

B&C Développement Franchise

Représenté par Charles Dorémus



Monsieur Eric LEGENDRE

(faire précéder la signature de la mention
"Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur général")

"Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur général"

